

Gilles Diehl et toute l'équipe sont heureux de vous accueillir pour la 23^{ème} année.

Les inscriptions auront lieu :

Au Forum des Associations le 10 septembre - 14h à 18h00

Stade de Kerlébert à compter du 13 septembre 2022

LES CATEGORIES :

Eveil athlétique (E.A).....	2014 - 2015 - 2016
Poussin (e).....	2012 - 2013
Benjamin (e).....	2010 - 2011
Minime.....	2008 - 2009
Cadet (te).....	2006 - 2007
Junior.....	2004 - 2005
Espoir.....	2003 - 2002 - 2001
Senior.....	1989 à 2000
Master Femme.....	1988 et avant
Master Homme.....	1988 et avant

JOURS ET HORAIRES D'ENTRAINEMENTS*

Poussin (e) : mercredi de 14h00 à 15h15 - Salle et piste de Kerlébert.
Reprise le 14/09.

E.A : mercredi de 14h00 à 15h15 - Salle et piste de Kerlébert.
Reprise le 14/09.

Benjamin (e), Minime : mardi et jeudi de 18h15 à 19h30, samedi de 10h à 11h30 (sous réserve). Reprise le 13/09

Cadet à master « lancer » : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 18h00 à 20h au stade de Kerlébert. Reprise le 13/09

Cadet, espoir, séniors et masters : mardi et jeudi de 18h10 à 20h00 au stade de Kerlébert. Reprise le 13/09

Course à pied loisir : mardi et jeudi : de 18h30 à 20h00. Reprise le 13/09

Marche sportive : mardi et jeudi : de 18h30 à 20h00. Reprise le 13/09

A noter qu'il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires et jours fériés pour les jeunes.

**Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction de la disponibilité des infrastructures et des entraîneurs.*

REGLEMENT INTERIEUR

Pour une année sportive conviviale, il est demandé aux athlètes de :

- ✓ **participer** aux différents championnats : **cross, interclubs...**
- ✓ les athlètes **qualifiés** aux championnats qui déclareront forfait **sans prévenir le président** (sauf avis médical) devront s'acquitter des pénalités,
- ✓ porter **obligatoirement** la tenue et s'inscrire sous le nom du club lors des compétitions.

INSCRIPTIONS

DOCUMENTS A FOURNIR :

- **Pour les majeurs :** un **certificat médical original**, pas de photocopie (validité des certificats médicaux réduite à 6 mois au moment de la prise des licences : décision de la LBA) y faire préciser « pratique de la compétition » pour les compétiteurs.
- **Le questionnaire de santé (joint au dossier)** demandé **pour les mineurs**, en remplacement du certificat médical
- **Fiche de renseignement et charte complétées et signées** (1 par athlète obligatoire) + 1 photo d'identité pour les nouveaux

La licence est obligatoire pour toute inscription au club.

Achat du maillot pour les nouveaux adhérents : 15€

La licence ne sera faite qu'à réception du dossier complet.

COTISATION ANNUELLE

E.A. et Poussin €	= 100 € (tee-shirt compris)
Benjamin et Minime	= 105 €
Cadets	= 115 €
Juniors à vétérans	= 130 €
Senior loisir	= 100€
Marche sportive	= 100€

Réduction pour les familles : 2 athlètes -10€, 3 athlètes -20€ (sur la totalité)

Pour information, sur une licence à 130€, la FFA prélève 36€, la Ligue de Bretagne : 37€ et le Comité du Morbihan : 20€.

Pour les séniors : veuillez à bien réfléchir entre la licence compétition ou loisir car il ne pourra pas y avoir de modification dans la saison.

Un maillot sera prêté aux minimes pour les compétitions.

ASSOCIATION QUEVEN ATHLETISME 56

Complexe Sportif du Ronquédo – 56530 Quéven
quevenathletisme56@gmail.com

Nous accueillerons toute personne disponible au sein de Quéven Athlétisme 56 pour encadrer nos jeunes et assister les entraîneurs, des formations sont prévues à cet effet. Les bénévoles seront les bienvenus durant toute l'année.

ATHLETES ET PARENTS
nous vous attendons.

Pour tout contact :

→ Gilles DIEHL : ☎ 06.30.72.46.91

Ou :

quevenathletisme56@gmail.com
<http://www.quevenathletisme56.com>

ASSURANCE

Quéven Athlétisme 56 est affilié à la FFA et est assuré en responsabilité civile, il incombe à chaque athlète s'il le souhaite de s'assurer individuellement.



SAISON 2022- 2023

ORGANISATION ET REGLEMENT

